



---

# CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1994-1995

---

29 MARS 1995

---

## PROPOSITION DE MODIFICATION

DU REGLEMENT DU CONSEIL

---

## RAPPORT

PRESENTE AU NOM DE LA COMMISSION  
DES AFFAIRES GENERALES, DU REGLEMENT ET DE LA COMPTABILITE  
PAR M. CH. JANSSENS

---

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission des Affaires générales, du Règlement et de la Comptabilité (1) s'est réunie le 29 mars 1995 pour examiner une proposition de modification du règlement déposée par M. Y. Mayeur et consorts.

### DISCUSSION GENERALE ET VOTE

La proposition de modification du règlement du Conseil n'a donné lieu à aucune observation.

L'article unique est adopté à l'unanimité des cinq membres présents, par application de l'article 17, § 1<sup>er</sup>, du règlement.

La commission a décidé de faire confiance au président et au rapporteur pour l'élaboration du présent rapport.

*Le Rapporteur,*

*Le Président,*

Ch. JANSSENS.

G. FLAGOTHIER.

---

(1) Ont participé aux travaux de la commission:

MM. Flagothier (Président), Cheron, Mme de T'Serclaes, MM. Guillaume, M. Harmegnies, Mairesse, Monfils, Janssens (rapporteur).

Ont assisté aux travaux de la commission:

M. de Viron, représentant le cabinet de Mme Onkelinx, ministre-présidente du Gouvernement de la Communauté française;

M. Dubois, expert du groupe PSC;

M. Nollet, expert du groupe FDF.